



## DOSSIER DE PRESSE

### DEPLACEMENT A BORDEAUX DE M. BRUNO LECHEVIN, PRÉSIDENT DE L'ADEME

- ❖ **M. Bruno Lechevin, président de l'ADEME**
  - L'ADEME en bref
  - M. Bruno Lechevin, président de l'ADEME
  
- ❖ **Programme de la visite de M. Bruno Lechevin à Bordeaux**
  - De nouveaux partenariats en Nouvelle-Aquitaine
  - Rencontre avec les équipes de la société NEWHEAT
  - Rencontre avec les équipes de la société VALOREM
  -
  
- ❖ **L'ADEME en Nouvelle-Aquitaine**
  - La Direction régionale de l'ADEME en Nouvelle-Aquitaine
  - 3 pôles thématiques pour répondre aux défis du territoire
  
- ❖ **Contacts presse**

## M. BRUNO LECHEVIN, PRESIDENT DE L'ADEME

### L'ADEME en bref

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire, et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle est l'**opérateur de l'Etat pour accompagner la transition écologique et énergétique**.

Son action se décline traditionnellement en 4 métiers :

- **connaître** : l'ADEME assure l'animation et participe au financement de la recherche et de l'innovation. Elle participe également à la constitution et à l'animation de systèmes d'observation pour mieux connaître l'évolution des filières.
- **convaincre et mobiliser** : l'information et la sensibilisation des publics sont des conditions essentielles de réussite des politiques en matière d'environnement. Dans ce cadre, l'ADEME met en œuvre, avec ses partenaires, des campagnes de communication de grande ampleur pour faire évoluer les mentalités, les comportements ainsi que les actes d'achats et d'investissement.
- **conseiller** : l'ADEME assure un rôle de conseil pour orienter les choix des acteurs socio-économiques. La diffusion directe par des relais de conseils de qualité est une composante majeure de la mise à disposition son expertise (aide aux maîtres d'ouvrage, soutien aux relais et réseaux d'acteurs pour démultiplier l'offre de conseils). L'agence élabore également des outils et des méthodes adaptés aux attentes de ces acteurs.
- **aider à réaliser** : pour favoriser la concrétisation des projets, l'ADEME déploie des types de soutien financier gradués. Elle favorise également la réalisation de références régionales et nationales.

### M. Bruno Lechevin, président de l'ADEME

Président national d'un mouvement d'éducation populaire (JOC) à 24 ans, M. Bruno Lechevin a ensuite exercé différents mandats syndicaux (CFDT) au sein des Industries électriques et gazières.

En 2000, il est nommé commissaire de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), puis il rejoint en 2008 l'institution du médiateur national de l'énergie en tant que délégué général.

Il est par ailleurs membre fondateur et vice-président de l'ONG Electriciens sans frontières, fondée en 1986, qui intervient dans le domaine de l'accès à l'énergie et à l'eau dans les pays en développement.



M. Bruno Lechevin a été nommé Président de l'ADEME en Conseil des ministres le 13 mars 2013.

## PROGRAMME DE LA VISITE DE M. BRUNO LECHEVIN A BORDEAUX

M. Bruno Lechevin a été invité par le président de Région Nouvelle Aquitaine à lancer le cluster régional « stockage de l'énergie / réseaux intelligents ».

Ce déplacement est également l'occasion pour le président de l'ADEME de signer de nouveaux partenariats régionaux, et d'autre part de rencontrer deux entreprises bordelaises dynamiques en matière d'énergies renouvelables et de stockage : la société NEWHEAT et le groupe VALOREM.

### Lancement du cluster régional « stockage de l'énergie / réseaux intelligents »

Spécialisé dans l'identification et l'amorçage de projets dédiés au stockage de l'énergie et aux réseaux intelligents de distribution, ce cluster agira de manière parfaitement complémentaire aux dispositifs de l'ADEME qui intervient pour sa part dans les phases d'accompagnement et de développement à travers le plan national des investissements d'avenir et les programmes de recherche-développement-innovation.

### De nouveaux partenariats en Nouvelle-Aquitaine (Hôtel de Région)

M. Bruno Lechevin a par ailleurs signé une **convention entre l'ADEME et l'Agence de Développement et de l'Innovation (ADI)**.

Cette convention concerne la diffusion des appels à projets de l'ADEME en matière de recherche-développement-innovation, l'accompagnement à l'ingénierie du montage de projets et l'organisation de séminaires de recherche. Sont notamment concernés les thèmes suivants : énergie décarbonnée, mobilité décarbonnée, efficacité énergétique des bâtiments et des industries, environnement, économie circulaire...

Enfin, il a signé une **convention (CODREC) entre l'ADEME et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine concernant la prévention et la gestion des déchets**.

Le Contrat d'Objectifs Dynamique Régional pour l'Economie Circulaire (CODREC) prévoit 4 axes de collaboration :

- le plan régional de prévention et de gestion des déchets ;
- la stratégie régionale et le plan d'actions en faveur de l'économie circulaire ;
- l'observation, le suivi et l'évaluation de la thématique déchets sur l'ensemble du territoire ;
- l'animation en matière de prévention et de gestion des déchets.

#### Chiffres clés

- ✓ 5,8 millions d'habitants en Nouvelle-Aquitaine

- ✓ 3,7 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés par an, soit une moyenne de 648 kg par habitant et par an (+2% depuis 2010)
- ✓ 663 déchèteries
- ✓ 95% de la population couverte par un plan ou un programme de prévention des déchets

## Rencontre avec les équipes de NEWHEAT

M. Bruno Lechevin s'est rendu dans les locaux de **NEWHEAT** où il a été accueilli par M. Hugues Defreville, le fondateur et président.

Basée sur le site Newton de la technopole Bordeaux Technowest à Bègles, la société NEWHEAT est spécialisée dans le développement, la construction et l'exploitation d'installations solaires thermiques permettant de produire de la chaleur (sous forme d'eau chaude ou de vapeur) à destination des grands consommateurs industriels et de réseaux de chaleur. En juin, l'entreprise a annoncé une **levée de fonds d'1,8 million d'euros** pour accélérer son développement et financer ses premiers projets.

**L'ADEME a participé au financement du programme de recherche & développement** de NEWHEAT « *Optimize Solar Heat for Industrial Processes – Optiship* » qui permet à la société de disposer d'un savoir-faire unique en France. Après la réalisation d'un banc de test en 2016 (financement ADEME de 200 k€ dans le cadre de l'initiative PME du programme d'Investissements d'Avenir), le démarrage des travaux du premier projet de NEWHEAT est prévu pour cet été. D'une puissance de 3 MW, cette première centrale fournira de la chaleur solaire pendant 15 ans à un industriel situé en Dordogne. Il s'agira de la plus grande centrale solaire thermique de France et de la première mondiale utilisant des trackers.

## Rencontre avec les équipes de VALOREM

M. Bruno Lechevin s'est rendu dans les locaux de **VALOREM** où il a été accueilli par le président fondateur, M. Jean-Yves Grandidier, et M. Pierre Girard, directeur général.

Créé en 1994, le groupe VALOREM est un **opérateur bien connu en énergies vertes** qui maîtrise de multiples compétences dans les énergies renouvelables. La société accompagne des clients publics et privés à tous les stades d'un projet : études, développement, financement, construction, suivi d'exploitation et maintenance.

Depuis 2012, VALOREM développe notamment des projets d'**éolien participatif**. A titre indicatif, avec 3 projets proposés, le groupe a levé en 2015 près d'un million d'euros de participations citoyennes.

L'entreprise compte aujourd'hui 160 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires annuel de 40,5 millions d'euros.

## L'ADEME EN NOUVELLE-AQUITAINE

### La Direction régionale Nouvelle-Aquitaine

S'appuyant sur une équipe forte de 46 collaborateurs, la Direction régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ADEME met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public ses **capacités d'expertise et de conseil** afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. Elle aide en outre au **financement de projets**, de la recherche à la mise en œuvre, et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

Elle peut intervenir sous des formes très variées auprès de ses partenaires : conseils et expertises, élaborations d'outils, diffusion de bonnes pratiques, financements, appels à projets formation, information, communication et sensibilisation. Elle met ainsi à leur disposition des accompagnements financiers (fonds chaleur, fonds déchets), elle signe des contrats d'objectifs territoriaux, elle lance des appels à projets, elle organise des formations ou des journées techniques, favorise la création de réseaux et l'animation de relais locaux.

L'ADEME en Nouvelle-Aquitaine est dirigée par **M. Lionel Poitevin**, avec l'appui d'un directeur régional adjoint, **M. Mathieu Anglade**, et de deux directeurs régionaux délégués : **Mme Michèle Debayle**, directrice régionale déléguée à Limoges et **M. Laurent Thibaud**, directeur régional délégué à Bordeaux.

#### La Nouvelle-Aquitaine : une région d'opportunités

- ❖ Un fort potentiel pour le développement des énergies renouvelables : bois, ensoleillement, géothermie, façade atlantique, gisement de biomasse pour la méthanisation
- ❖ Un réseau de villes moyennes et petites très proches du milieu rural, qui constitue un potentiel intéressant pour des approches intégrées de type TEPOS ou économie circulaire
- ❖ Une région sensible aux impacts des changements climatiques et qui nécessite des politiques d'adaptation (confort d'été,...)
- ❖ Une agriculture et une industrie agro-alimentaire très développées
- ❖ Une importante façade littorale et un tourisme attractif
- ❖ Des territoires complémentaires qui offrent des synergies (zones rurales - zones urbaines)

### 3 pôles thématiques pour répondre aux défis du territoire

L'ADEME Nouvelle-Aquitaine est organisée en 3 pôles thématiques :

❖ **Le pôle « Transition énergétique »**

- ✓ Développement de la production de chaleur renouvelable en tirant profit des complémentarités du nouveau territoire régional ;
- ✓ Accompagnement de la rénovation de l'habitat et du secteur du bâtiment ;
- ✓ Promotion de l'efficacité énergétique.

❖ **Le pôle « Economie circulaire »**

- ✓ Prévention et gestion des déchets en ciblant la lutte contre le gaspillage et la préservation des ressources dans une démarche d'économie circulaire ;
- ✓ Veille et innovation sur les enjeux émergents.

❖ **Le pôle « Territoires durables et activités transversales »**

- ✓ Approches territoriales intégrées et ambitieuses sur des sites pilotes ;
- ✓ Intégration des thématiques d'urbanisme, de mobilité, de qualité de l'air et de **gestion durable des sols** dans les approches territoriales ;
- ✓ Evolution de la stratégie Agriculture par une approche territoriale et agronomique ;
- ✓ Couverture territoriale en unités de méthanisation performantes ;
- ✓ Consolidation et pérennisation des moyens d'observation, de suivi et d'évaluation pour favoriser la connaissance des territoires et des acteurs, dans une logique partenariale ;
- ✓ Accompagnement des acteurs du développement économique et de la recherche-développement-innovation sur le champ de la transition énergétique et écologique.

#### Spécial PRESSE

**Tout au long de l'année, l'équipe de l'ADEME en Nouvelle-Aquitaine se tient à votre disposition pour éclairer l'actualité nationale et régionale, apporter son expertise, et l'illustrer en présentant des actions exemplaires locales.**

**A propos de l'ADEME**

**L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)** est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. [www.aquitaine.ademe.fr](http://www.aquitaine.ademe.fr) / #ADEMEnvelleaquitaine



**Contacts presse**

**ADEME Nouvelle Aquitaine** Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – [sylvain.krummenacher@ademe.fr](mailto:sylvain.krummenacher@ademe.fr)  
Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – [marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr](mailto:marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr)

**Horizon Public Conseils** Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – [chapsal@horizonpublic.org](mailto:chapsal@horizonpublic.org)